Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Version : V01

Numéro de dossier : MAI2400005CDL
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)
Date du repérage : 01/10/2026
Heure d'arrivée : 13 h 30
Date émission : 14/10/2026
Référence Client : **1407382592**

Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante sur la santé des travailleurs. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **LANVEOC POULMIC**
BATIMENT ORION
G2D: 290.120.503.X.EN2
29160 LANVEOC

Référence cadastrale : **Non communiquée**
Périmètre de repérage :
Ensemble du bâtiment

Propriétaire

Nom : **Société USID LANVEOC**
Adresse : **BAN DE LANVEOC**
29160 LANVEOC

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (*Sur déclaration de l'intéressé)* :
Autre
Nom : **M. REY**
Adresse : **USID LANVEOC**
29160 LANVEOC

Programme de travaux : Voir détail en page 3 du rapport

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes**
33700 MERIGNAC

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2027

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	SISSAN David	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 11/06/2020 Échéance : 10/06/2027 N° de certification : 19-2038
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	SISSAN David	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 11/06/2020 Échéance : 10/06/2027 N° de certification : 19-2038

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A. Conditions de réalisation du repérage..... 2
B. Laboratoires ayant effectué des analyses..... 2
C. Conclusions du rapport..... 4
D. Résultats détaillés du repérage..... 5
D.1. Listes des locaux visités..... 5
D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante..... 6
D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse..... 7
D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante..... 16
D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante. 16
D.6. Zones non visitées..... 17
E. Annexes au rapport..... 18
E.1. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements..... 18
E.2. Planches de repérage..... 19
E.3. Résultats d'analyses..... 24

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **01/10/2026**
Type de bâtiment : **Bâtiment de bureaux**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Le donneur d'ordre

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'août 2017 et l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

Dans l'hypothèse de la présence d'un joint compribande, celui-ci ne pourrait être accessible sans procéder à une dépose destructive.

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Ecarts par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
EUROFINS	Parc de la Lormandiere Rue Maryse Bastie Batiment C Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ	1-6491

Programme de travaux

Remplacement des menuiseries.

C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**
(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

Colle(a) + ragréage(a) (Après analyse en laboratoire) Localisation : RDC - Salle de télévision 00.093	**Joint d'étanchéité de chassis** (Après analyse en laboratoire) Localisation : Étage 1 - Bar 01.093; RDC - BUREAU 003

Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

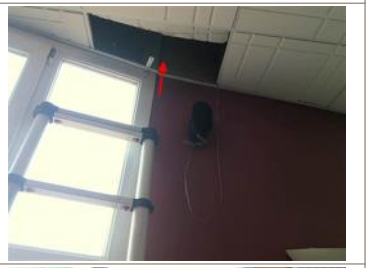
- RDC - Salle de télévision 00.093
- RDC - BUREAU 013
- Étage 2 - ETUDES 066
- Étage 3 - ETUDES 067
- Étage 1 - Bar 01.093
- Étage 1 - ETUDES 080
- Étage 2 - ETUDES 101
- Parties extérieures
- RDC - BUREAU 003
- Étage 1 - ETUDES 084
- Étage 3 - ETUDES 029

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

(1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante

Localisation	Description du matériau(1)	Conclusion	Photo
RDC - Salle de télévision 00.093	Identifiant : ZPSO-0002 Description : Colle(a) + ragréage(a)	Après analyse en laboratoire (P0002)	
Étage 1 - Bar 01.093; RDC - BUREAU 003	Identifiant : ZPSO-0014 Description : Joint d'étanchéité de chassis	Après analyse en laboratoire (P0014)	

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Salle de télévision 00.093	Identifiant : ZPSO-0001 (P0001) Description : Colle de moquette	
RDC - Salle de télévision 00.093	Identifiant : ZPSO-0003 (P0003) Description : Faux plafond	
RDC - Salle de télévision 00.093	Identifiant : ZPSO-0004 (P0004) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
Étage 1 - Bar 01.093	Identifiant : ZPSO-0005 (P0005) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Bar 01.093	Identifiant : ZPSO-0006 (P0006) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	
Étage 1 - Bar 01.093	Identifiant : ZPSO-0007 (P0007) Description : Joint chassis-vitrage	
Étage 1 - Bar 01.093	Identifiant : ZPSO-0008 (P0008) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Étage 1 - Bar 01.093	Identifiant : ZPSO-0009 (P0009) Description : Joint compribande chassis-maçonnerie	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0010 (P0010) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0011 (P0011) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0012 (P0012) Description : Joint chassis-vitrage	
Parties extérieures	Identifiant : ZPSO-0013 (P0013) Description : Enduit ciment + peinture	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - BUREAU 003; RDC - BUREAU 013	Identifiant : ZPSO-0015 (P0015) Description : Joint chassis-vitrage	
Étage 1 - Bar 01.093; RDC - BUREAU 003	Identifiant : ZPSO-0016 (P0016) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
RDC - BUREAU 003; RDC - BUREAU 013	Identifiant : ZPSO-0017 (P0017) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
RDC - BUREAU 003; RDC - BUREAU 013	Identifiant : ZPSO-0018 (P0018) Description : Joint chassis-vitrage	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - BUREAU 003; RDC - BUREAU 013	Identifiant : ZPSO-0019 (P0019) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
Étage 1 - ETUDES 080; Étage 1 - ETUDES 084	Identifiant : ZPSO-0020 (P0020) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Étage 1 - ETUDES 080; Étage 1 - ETUDES 084	Identifiant : ZPSO-0021 (P0021) Description : Joint chassis-vitrage	
Étage 1 - ETUDES 080; Étage 1 - ETUDES 084	Identifiant : ZPSO-0022 (P0022) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - ETUDES 080; Étage 1 - ETUDES 084	Identifiant : ZPSO-0023 (P0023) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Étage 1 - ETUDES 080; Étage 1 - ETUDES 084	Identifiant : ZPSO-0024 (P0024) Description : Joint chassis-vitrage	
Étage 2 - ETUDES 066; Étage 2 - ETUDES 101	Identifiant : ZPSO-0025 (P0025) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Étage 2 - ETUDES 066; Étage 2 - ETUDES 101	Identifiant : ZPSO-0026 (P0026) Description : Joint chassis-vitrage	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 2 - ETUDES 066; Étage 2 - ETUDES 101	Identifiant : ZPSO-0027 (P0027) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
Étage 2 - ETUDES 066; Étage 2 - ETUDES 101	Identifiant : ZPSO-0028 (P0028) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Étage 2 - ETUDES 066; Étage 2 - ETUDES 101	Identifiant : ZPSO-0029 (P0029) Description : Joint chassis-vitrage	
Étage 2 - ETUDES 066; Étage 2 - ETUDES 101	Identifiant : ZPSO-0030 (P0030) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 3 - ETUDES 029; Étage 3 - ETUDES 067	Identifiant : ZPSO-0031 (P0031) Description : Joint d'étanchéité de chassis	
Étage 3 - ETUDES 029; Étage 3 - ETUDES 067	Identifiant : ZPSO-0032 (P0032) Description : Joint chassis-vitrage	
Étage 3 - ETUDES 029; Étage 3 - ETUDES 067	Identifiant : ZPSO-0033 (P0033) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
Étage 3 - ETUDES 029; Étage 3 - ETUDES 067	Identifiant : ZPSO-0034 (P0034) Description : Joint d'étanchéité de chassis	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 3 - ETUDES 029; Étage 3 - ETUDES 067	Identifiant : ZPSO-0035 (P0035) Description : Joint chassis-vitrage	
Étage 3 - ETUDES 029; Étage 3 - ETUDES 067	Identifiant : ZPSO-0036 (P0036) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	

D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-

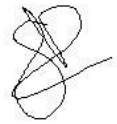
D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Nota : Il est rappelé aux propriétaires d'immeubles d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, l'obligation de conserver le présent rapport ou pré-rapport le cas échéant, et de le transmettre à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Fait à **LANVEOC**, le **14/10/2026**
Par : **SISSAN David**



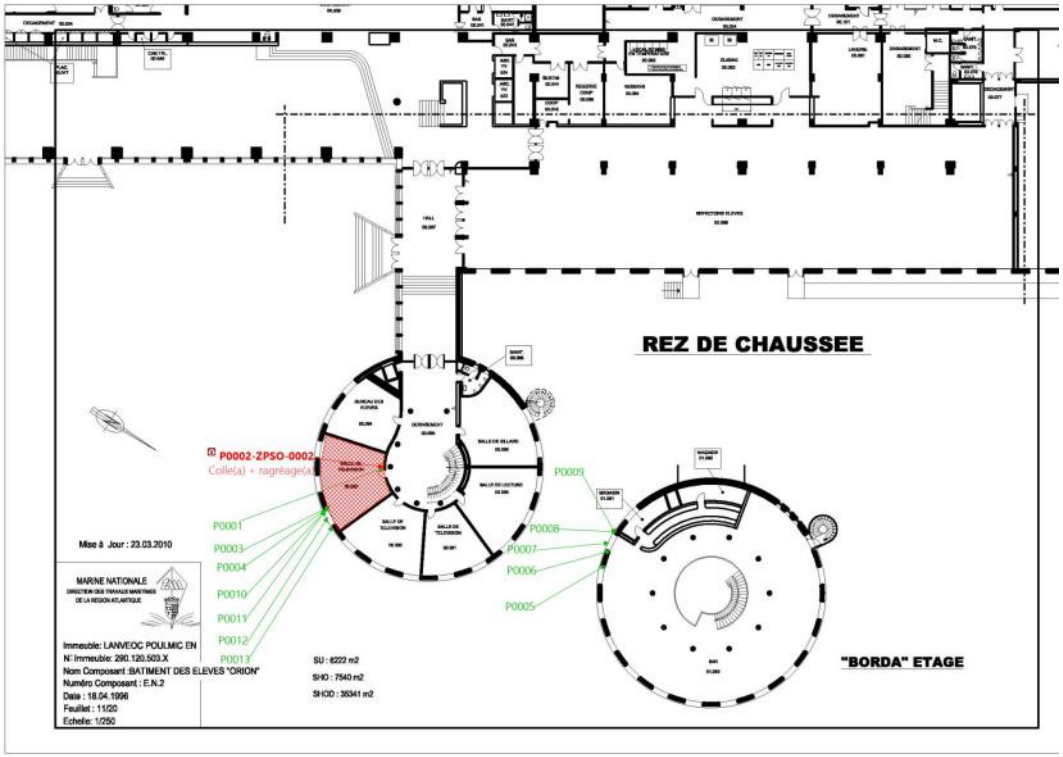
Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** - **102, route de Limours - Bat A6 - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**

E. Annexes au rapport

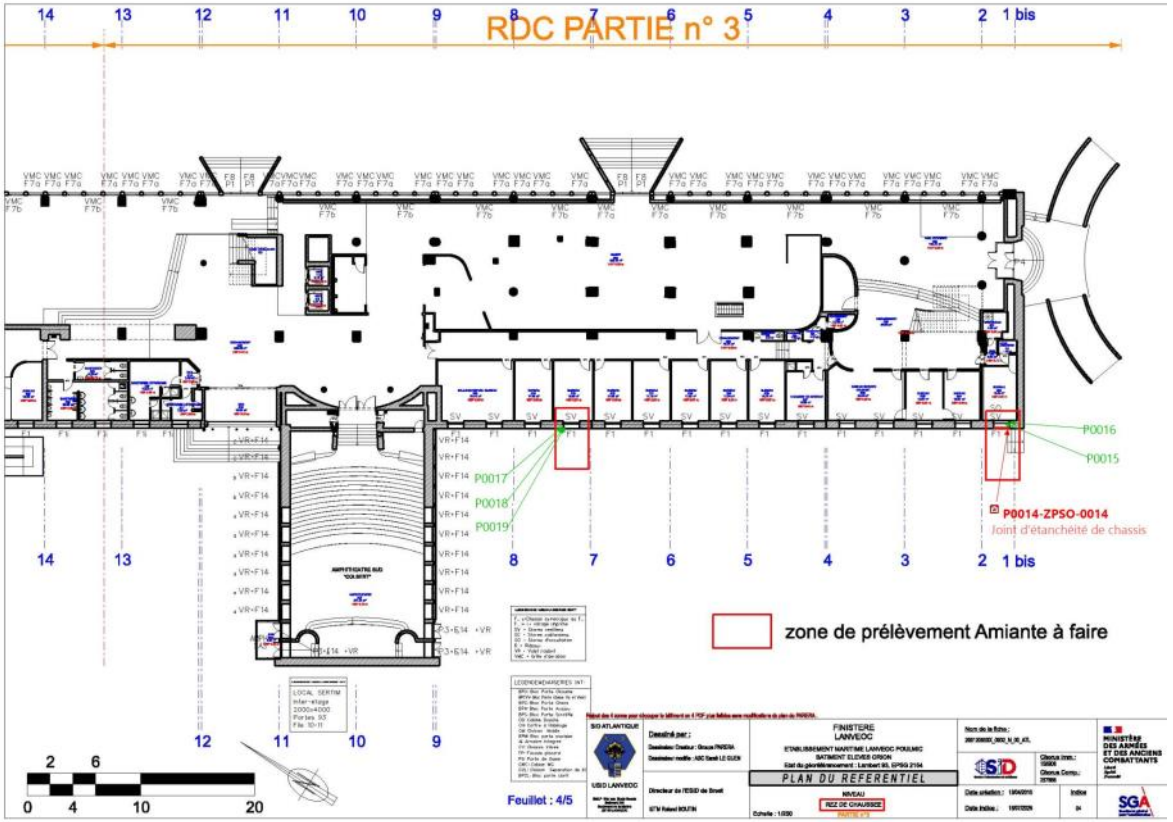
E.1. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0001	Colle de moquette	RDC - Salle de télévision 00.093
P0002	Colle(a) + ragréage(a)	RDC - Salle de télévision 00.093
P0003	Faux plafond	RDC - Salle de télévision 00.093
P0004	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	RDC - Salle de télévision 00.093
P0005	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage - Bar 01.093
P0006	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	Étage - Bar 01.093
P0007	Joint chassis-vitrage	Étage - Bar 01.093
P0008	Joint d'étanchéité de chassis	Étage - Bar 01.093
P0009	Joint compribande chassis-maçonnerie	Étage - Bar 01.093
P0010	Joint d'étanchéité de chassis	Parties extérieures
P0011	Joint d'étanchéité de chassis	Parties extérieures
P0012	Joint chassis-vitrage	Parties extérieures
P0013	Enduit ciment + peinture	Parties extérieures
P0014	Joint d'étanchéité de chassis	RDC - BUREAU 003
P0015	Joint chassis-vitrage	RDC - BUREAU 003
P0016	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	RDC - BUREAU 003
P0017	Joint d'étanchéité de chassis	RDC - BUREAU 013
P0018	Joint chassis-vitrage	RDC - BUREAU 013
P0019	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	RDC - BUREAU 013
P0020	Joint d'étanchéité de chassis	Étage 1 - ETUDES 080
P0021	Joint chassis-vitrage	Étage 1 - ETUDES 080
P0022	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 1 - ETUDES 080
P0023	Joint d'étanchéité de chassis	Étage 1 - ETUDES 084
P0024	Joint chassis-vitrage	Étage 1 - ETUDES 084
P0025	Joint d'étanchéité de chassis	Étage 2 - ETUDES 101
P0026	Joint chassis-vitrage	Étage 2 - ETUDES 101
P0027	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 2 - ETUDES 101
P0028	Joint d'étanchéité de chassis	Étage 2 - ETUDES 066
P0029	Joint chassis-vitrage	Étage 2 - ETUDES 066
P0030	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 2 - ETUDES 066
P0031	Joint d'étanchéité de chassis	Étage 3 - ETUDES 067
P0032	Joint chassis-vitrage	Étage 3 - ETUDES 067
P0033	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 3 - ETUDES 067
P0034	Joint d'étanchéité de chassis	Étage 3 - ETUDES 029
P0035	Joint chassis-vitrage	Étage 3 - ETUDES 029
P0036	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 3 - ETUDES 029

E.2. Planches de repérage



Annexe au rapport : **MAI2400005CDL**						Croquis 1 / 5	PXXX - MXXX : Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant	
Propriétaire :	Société USID LANVEOC BAN DE LANVEOC 29160 LANVEOC	Bien :	LANVEOC POULMIC BATIMENT ORION G2D: 290.120.503.X.EN2 29160 LANVEOC	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 14/10/2026	Version : du :	V01 14/10/2026	PXXX : Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse MXXX : Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

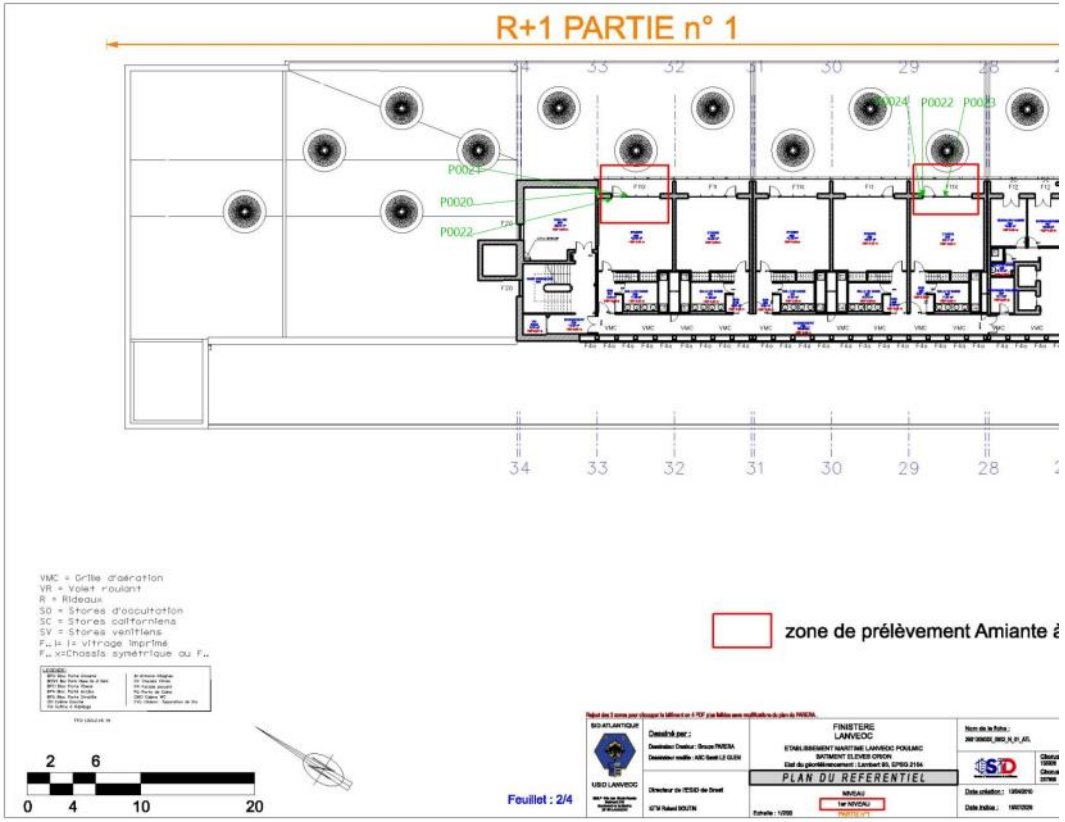


—	Joint d'étanchéité de chassis Présence d'amiante

Annexe au rapport : **MAI2400005CDL** — Croquis 2 / 5

Propriétaire :	Société USID LANVEOC BAN DE LANVEOC 29160 LANVEOC	Bien :	LANVEOC POULMIC BATIMENT ORION G2D: 290.120.503.X.EN2 29160 LANVEOC	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 14/10/2026	Version : du :	V01 14/10/2026

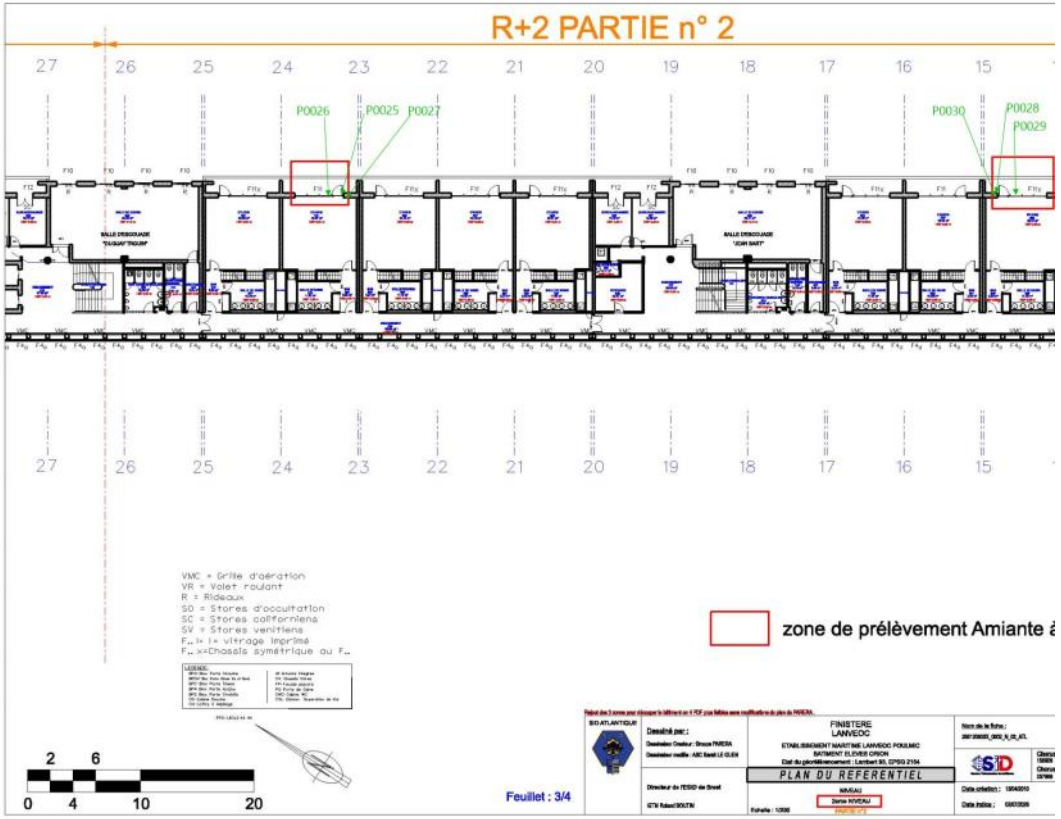
PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **MAI2400005CDL** — Croquis 3 / 5

Propriétaire :	Société USID LANVEOC BAN DE LANVEOC 29160 LANVEOC	Bien :	LANVEOC POULMIC BATIMENT ORION G2D: 290.120.503.X.EN2 29160 LANVEOC	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 14/10/2026	Version : du :	V01 14/10/2026

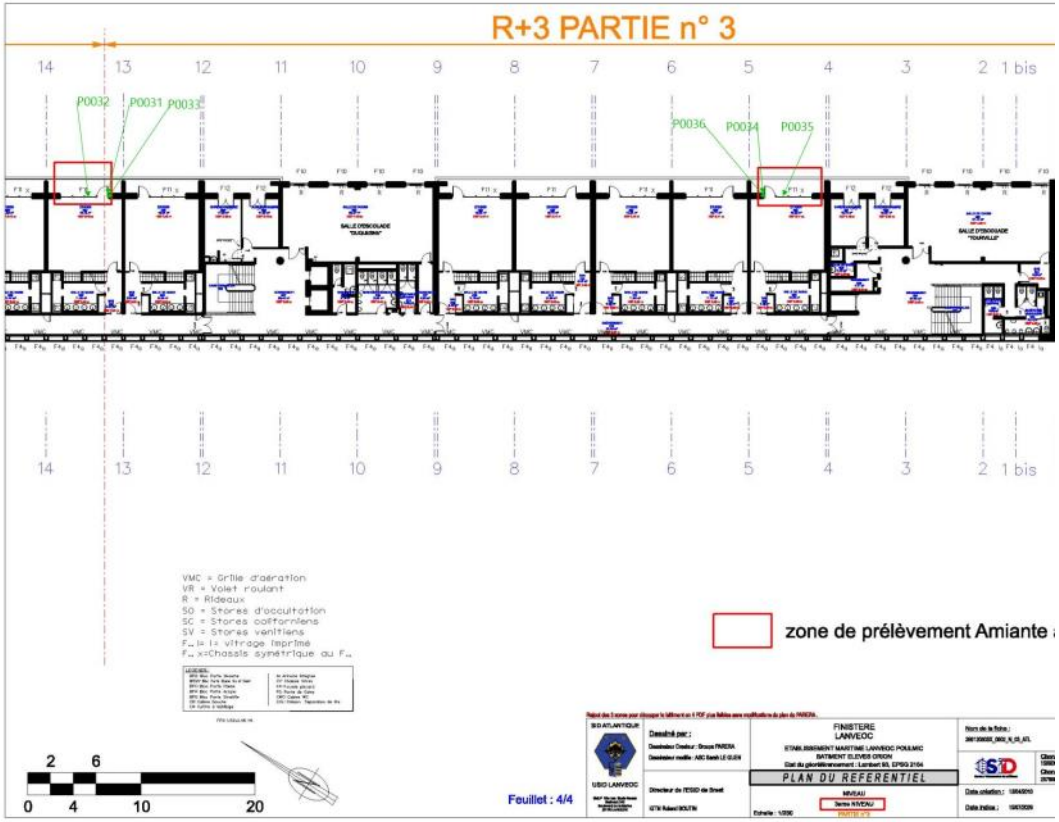
PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **MAI2400005CDL** — Croquis 4 / 5

Propriétaire :	Société USID LANVEOC BAN DE LANVEOC 29160 LANVEOC	Bien :	LANVEOC POULMIC BATIMENT ORION G2D: 290.120.503.X.EN2 29160 LANVEOC	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 14/10/2026	Version : du :	V01 14/10/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **MAI2400005CDL** — Croquis 5 / 5

Propriétaire :	Société USID LANVEOC BAN DE LANVEOC 29160 LANVEOC	Bien :	LANVEOC POULMIC BATIMENT ORION G2D: 290.120.503.X.EN2 29160 LANVEOC	Etabli par : Société : Le :	SISSAN David AED Groupe 14/10/2026	Version : du :	V01 14/10/2026

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

E.3. Résultats d'analyses

Eurofins Eichrom Amiante SAS

SARL AED EXPERTISES
Monsieur David SISSAN
310 Rue des Fougères
35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page1/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0001 - Revetements de sol - Colles - Colle de moquette - RDC - Salle de television 00.093	Matériau de type colle (jaune) (foncé) + (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type moquette (vert) + (noir)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
002 (1)	P0002 - Revetements de sol - Colles - Colle + ragreage - RDC - Salle de television 00.093	Matériau de type colle (jaune) (foncé) ; matériau de type colle bitumineux (noir) en traces ; matériau semi-dur de type ragréage (cémenteux) (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
003 (2)	P0003 - Faux plafonds - Faux plafonds - Faux plafond - RDC - Salle de television 00.093	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige) (foncé) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page2/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	P0004 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - RDC - Salle de television 00.093	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) (clair)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
005	P0005 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage - Bar 01.093	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
006	P0006 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - Etage - Bar 01.093	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page3/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
007	P0007 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Etage - Bar 01.093	Matériau souple de type joint (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
008	P0008 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Etage - Bar 01.093	Matériau souple de type joint (blanc) + (marron)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009 (1)	P0009 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint compribande chassis-maconnerie - Etage - Bar 01.093	Matériau souple de type joint (noir)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
010	P0010 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Parties exterieures	Matériau souple de type joint (blanc) + (marron)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page4/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011 (1)	P0011 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Parties exterieures	Matériau souple de type joint (blanc) + (gris) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
012	P0012 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Parties exterieures	Matériau souple de type joint (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
013	P0013 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment + peinture - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (marron) ; matériau de type peinture (marron) + (beige) (clair)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
014	P0014 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - RDC - BUREAU 003	Matériau souple de type joint (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
015 (1)	P0015 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - RDC - BUREAU 003	Matériau souple de type joint (gris) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page5/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
016	P0016 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - RDC - BUREAU 003	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
017	P0017 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - RDC - BUREAU 013	Matériau souple de type joint (blanc) + (marron)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
018	P0018 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - RDC - BUREAU 013	Matériau souple de type joint (gris) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
019	P0019 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - RDC - BUREAU 013	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (foncé)	**MET** * / U8VQ	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page6/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	P0020 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Etage 1 - ETUDES 080	Matériau souple de type joint (blanc) + (marron)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
021 (1)	P0021 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Etage 1 - ETUDES 080	Matériau souple de type joint (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
022	P0022 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage 1 - ETUDES 080	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / AU7D	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
023	P0023 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Etage 1 - ETUDES 084	Matériau souple de type joint (blanc) + (beige)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page7/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024 (1)	P0024 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Etage 1 - ETUDES 084	Matériau souple de type joint (gris) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
025	P0025 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Etage 2 - ETUDES 101	Matériau souple de type joint (blanc) + (marron)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
026	P0026 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Etage 2 - ETUDES 101	Matériau souple de type joint (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
027	P0027 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage 2 - ETUDES 101	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type tresse de fibres (blanc) (transparent)(i)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page8/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
028	P0028 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Etage 2 - ETUDES 066	Matériau souple de type joint (blanc) + (beige) (clair)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
029 (1)	P0029 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Etage 2 - ETUDES 066	Matériau souple de type joint (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
030	P0030 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage 2 - ETUDES 066	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) (clair) en traces	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type tresse de fibres (blanc) (transparent)(i)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page9/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
031	P0031 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Etage 3 - ETUDES 067	Matériau souple de type joint (blanc) + (beige)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
032 (1)	P0032 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Etage 3 - ETUDES 067	Matériau souple de type joint (blanc) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
033	P0033 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage 3 - ETUDES 067	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (foncé)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type tresse de fibres (blanc) (transparent)(i)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
034	P0034 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite de chassis - Etage 3 - ETUDES 029	Matériau souple de type joint (blanc) + (beige)(ii)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page10/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
035	P0035 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Etage 3 - ETUDES 029	Matériau souple de type joint (gris)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
036 (1)	P0036 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage 3 - ETUDES 029	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / Y5BF	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type tresse de fibres (blanc) (transparent)(i)	**MOLP** * / PQ6A	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

(1) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

(2) Des fibres minérales asbestiformes susceptibles d'être inhalées (l < 3 µm) ont été observées au sein de la couche/l'échantillon. Ces fibres, de nature asbestiforme, sont de type fibre de verre et ont pu être différenciées de fibres d'amiante via leurs propriétés optiques.

Observation(s) couche(s)

(i) Des fibres minérales asbestiformes susceptibles d'être inhalées (l < 3 µm) ont été observées au sein de la couche/l'échantillon. Ces fibres, de nature asbestiforme, sont de type fibre de verre et ont pu être différenciées de fibres d'amiante via leurs propriétés optiques.

(ii) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N° 1-6491
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-SE-039649-01 | Date d'émission de rapport : 07/10/2026 6:15 | Page11/11
Dossier N° : 26SE027452 | Date de réception : 02/10/2026 | Date d'analyse : 05/10/2026
Référence dossier Client:Dossier: MAI2400005CDL

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibres d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection." ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm) ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Fabrice MALUMBA
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Saint Rémy les chevreuse, le 13/04/2026

La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA à

David SISSAN

Sous le Numéro **19-2038**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

☑	**DPE AVEC MENTION**	Prise d'effet : 14/06/2022	Validité : 13/06/2029
	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, modifié par l'arrêté du 16 juin 2025		
☑	**PLOMB SANS MENTION**	Prise d'effet : 03/01/2020	Validité : 02/01/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**DPE SANS MENTION**	Prise d'effet : 14/06/2022	Validité : 13/06/2029
	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, modifié par l'arrêté du 16 juin 2025		
☑	**AMIANTE SANS MENTION**	Prise d'effet : 11/06/2020	Validité : 10/06/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**ELECTRICITE**	Prise d'effet : 10/03/2020	Validité : 09/03/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**AMIANTE AVEC MENTION**	Prise d'effet : 11/06/2020	Validité : 10/06/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**GAZ**	Prise d'effet : 03/01/2020	Validité : 02/01/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		
☑	**TERMITES METROPOLE**	Prise d'effet : 06/02/2020	Validité : 05/02/2027
	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite		

Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance.
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

Signature :

Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

Votre Assurance

- RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI-DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 0557340662
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033106144

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que (en tant qu'assuré additionnel) :

SARL AED EXPERTISES
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2026** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements pour analyse, en vue de la recherche d'amiante dans l'air (en sous-traitance)
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Repérage du plomb avant travaux/démolition
- Recherche de plomb après travaux
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire

1D052620260609

- Information sur la présence d'un risque de mérule
- Diagnostics de performance énergétique (DPE)
- Audits énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Relevé de cotes et plan de l'existant sur des immeubles bâtis
- Relevés de mesures et de données techniques
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Etat des lieux locatif
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et de décence et/ou d'habitabilité, y compris dans le cadre des investissements locatifs dans l'ancien ou PTZ
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Mesure du Radon dans les bâtiments ("N1") et/ou investigation complémentaires Radon ("N2")
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD) et Diagnostic Ressources
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Repérage des Fibres Céramiques Réfractaires (FCR)
- Repérage des Mâchefers
- Prélèvement pour analyse de toute substance dangereuse ou polluante dans les matériaux, les sols, l'air ou l'eau, en direct ou en sous-traitance
- Analyse critique de tous ces diagnostics et prestations, y compris produites par d'autres sociétés similaires
- Activités de services, prestations, conseil, assistance, audit ou développement en lien avec les activités ci-dessus

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2026** *au* **01/07/2027** *sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.*

Fait à TRESSES le 9 juin 2026
Pour la société :



NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**10 000 000** € **par année** d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**10 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**2 000 000** € **par année** d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**2.000.000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150 000** € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	**4 000 000 €** par année d'assurance
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**2 000 000** € par année d'assurance dont **2 000 000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:** **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**1.000.000** € par année d'assurance **100.000** € par année d'assurance
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) : **Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :** **Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale**	1.000.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	50.000 € par litige